



Commandement de payer valant saisie immobilière

Par **alice95**, le **09/04/2008** à **14:02**

bonjour,

Suite à plusieurs échéances impayées de mon crédit immobilier, j'ai reçu lundi un commandement de payer valant saisie immobilière.

Un huissier doit passer jeudi afin de procéder au descriptif de l'appartement

Mon rachat de crédit auprès d'un autre établissement de crédit est en cours et devrait aboutir d'ici la fin du mois.

Ma question est :

est-il possible de régler sa dette auprès du créancier pendant cette procédure, ou une fois le descriptif effectué la procédure est-elle irrémédiable ?